Université Paris Nanterre

ARR –2018/41

ELECTION - RENOUVELLEMENT COMPLET DES MEMBRES REPRESENTANT LES USAGERS AUX CONSEILS CENTRAUX DE L'UNIVERSITE

DATES : mardi 20 et mercredi 21 mars 2018

COLLEGE USAGERS/ CR

Vu le Code de l'Education et notamment les articles D719-20 et D719-21 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 1289
2 - Nombre de votants : 51
3 - Nombre de suffrages : 51
- Bulletins blancs et nuls : 0
- Suffrages exprimés : 51

CALCUL DU QUOTIENT ELECTORAL :

$$\frac{\text{TOTAL DES VOIX OBTENUES PAR LES LISTES EN PRESENCE}}{\text{NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR}} = \frac{51}{4} = 12{,}75$$

Considérant le quotient électoral,

Considérant que la liste «FENEC-UNEF et associations étudiantes contre la fusion des écoles doctorales» a obtenu 6 VOIX
Considérant que la liste «Le savoir n'est pas une marchandise» a obtenu 45 VOIX

SONT ELUS :

Liste	Nombre de voix	1ère répartition de sièges	RESTE	2ème répartition au plus fort reste	TOTAL	Titulaires	Suppléants
FENEC – UNEF et associations étudiantes contre la fusion des écoles doctorales	6	0	0,47	0	0		
Le savoir n'est pas une marchandise	45	3	0,53	1	4	ECHEGARAY CAMACHO Mariana GUERY Valentin LAVIELLE Julie GUERINEAU Ronan	MNIAI Soukayna VIOLIER Victor AHNICH Myriam ZOUBIR Zacharias

Fait à Nanterre le 23 mars 2018

Le Président de l'Université

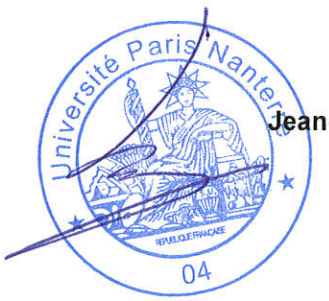

Jean-François BALAUDÉ